

Compte-Rendu du Conseil Municipal du Vendredi 10 Juillet 2020

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Claude GARNERET, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Séverine VOIDEY, Annie ANDRE, Jean-Luc DORNIER, Jean-Claude RONDOT, Olivier SOREZ

Etait absente excusée : Sophie LEPARLIER

Secrétaire de séance : Séverine VOIDEY

1) Approbation des comptes-rendus du 05 mars et du 18 juin 2020

Accord à l'unanimité des membres présents.

2) Election des délégués et des suppléants aux élections sénatoriales

Elu délégué : Jean-Yves BRUNELLA : 10 voix

Elus suppléants : Séverine VOIDEY : 10 voix et Sophie LEPARLIER : 10 Voix

3) Délibération n° 24/2020 : Erreur de transcription sur la délibération n° 20/2020

Le maire rappelle aux membres du conseil municipal les termes de la délibération n° 20/2020.

Il explique que la délibération a été mal transcrite, il convient de remplacer la phrase "Monsieur le Maire propose au conseil municipal, suite à l'installation du conseil municipal les 24 mai et 18 juin de fixer le taux des indemnités dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123-23 précité, fixée aux taux suivants : «
Par

"Monsieur le Maire propose au conseil municipal, à compter de l'installation du conseil municipal les 24 mai et 18 juin de fixer le taux des indemnités dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123-23 précité, fixée aux taux suivants :

Premier Adjoint : Cyril BLANCHOT : 9,9 % de l'indice brut maximal

Deuxième Adjoint : Sophie LEPARLIER : 9,9 % de l'indice brut maximal

Troisième Adjoint : Séverine VOIDEY 9,9% de l'indice brut maximal

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

- a) Suite à une inondation à la Plaine Fin, il est prévu d'effectuer un curage des fossés. Un devis sera demandé à SOGEA.**

Séance levée à 21h00